

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973
1re Circonscription

Claude GERBET

Docteur en Droit

Lauréat de la Faculté de Paris

Député sortant

Vice-Président de la Commission des Lois

Conseiller Municipal de Chartres

Administrateur-Délégué de l'Office Municipal d'H.L.M.

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats

Membre du Bureau Politique de la Fédération Nationale des Républicains Indépendants

CANDIDAT RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT D'UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

Claude GERBET est né à Chartres le 6 novembre 1912. Aîné de six enfants, père de deux filles, il est fils, frère et petit-fils de commerçants chartrains, issus d'une famille nombreuse d'agriculteurs beaucerons originaires des cantons d'Auneau, Voves et Sours. (Son aieul, M. Romain Lhopiteau, était le 4e d'une famille de 14 enfants.)

Après des études secondaires à Chartres, il s'inscrit à la Faculté de Droit de Paris où il obtient, avec la mention « très bien », son diplôme de Docteur.

D'abord avocat au Barreau de Chartres durant 7 ans, il s'installe avoué en sa ville natale en 1945. Durant 27 ans, il exerce auprès du Tribunal de Grande Instance une profession qui le place constamment au service des autres.

Redevenu avocat en septembre 1972, il est élu par ses confrères Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Il avait été mobilisé durant la guerre de 1939-1940 comme beaucoup de jeunes de la région à la 7e Division d'Infanterie, qui s'est battue jusqu'au dernier jour.

L'action sociale de Me GERBET s'est exercée durant 12 ans à la présidence du Bureau Départemental d'Assistance Judiciaire et au sein du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale des retraites du personnel des études d'avoués et des greffes des Tribunaux d'Instance de France, dont il est membre fondateur.

Avoué de la ville de Chartres durant 27 ans, il est élu Conseiller municipal en 1971.

Administrateur-Délégué de l'Office Municipal d'H.L.M., Claude GERBET préside également la Commission d'Attribution des logements.

Ancien animateur d'un cercle d'étudiants, d'une colonie de vacances et d'un groupe théâtral de jeunes et de différents mouvements de jeunesse du département, Me GERBET est incontestablement qualifié pour apporter appui et compréhension aux problèmes des Jeunes d'aujourd'hui.

Remplaçant éventuel :

Docteur
Roger QUIDET



Maire d'Orgères-en-Beauce

Votez pour les LIBERTÉS, la SÉCURITÉ et une SOCIÉTÉ de PROGRÈS
Pour la POURSUITE des RÉFORMES et le REFUS de l'AVENTURE

OUI...

- **— Au soutien au Président de la République.**
- **— A la défense résolue de nos libertés d'expression, de croyance et de travail.**
- **— Au maintien et à la défense de la Constitution de la Vᵉ République.**
- **— A la stabilité gouvernementale,** condition de toute action politique, de la poursuite de l'expansion économique et de la défense de la monnaie et du plein emploi.
- **— A la politique internationale de la France.** Après 25 ans de guerre notre pays est un des rares au Monde qui ne soit, même indirectement, en conflit avec personne.
- **— A l'indépendance et à la Paix.**
- **— A la réalisation et au respect de l'égalité juridique de l'Homme et de la Femme.**
- **— A l'Europe élargie et au Marché Commun.**
- **— A l'augmentation des crédits affectés à l'Enseignement.**
- **— Aux réalisations sociales pour une politique de plein emploi.**
- **— A la généralisation de la mensualisation des salaires et de l'intéressement.**
- **— A l'accélération des efforts en faveur de la Jeunesse et des Sports.**

...MAIS Il faut préparer l'avenir

- **— Elargir encore la majorité de Gouvernement** dans le respect plus rigoureux des prérogatives et responsabilités de l'Assemblée Nationale.
- **— Poursuivre l'expérience économique.** Ne pas casser le miracle économique français. Rechercher la suppression tant attendue de la « zone blanche » pour replacer l'Eure-et-Loir dans la zone d'implantation des usines, avec le concours financier de l'Etat.
- **— Réformer les finances locales, augmenter les facilités d'emprunt** au taux privilégié et aménager pour les communes une réforme de la T.V.A.
- **— Supprimer la patente dans le cadre d'une réorganisation des impôts locaux.**
- **— Accélérer les changements obtenus en matière sociale** par une élévation constante du niveau de vie et la correction des inégalités ou des injustices qui subsistent encore.
- **— Poursuivre l'augmentation de la dotation du Fonds Social en Agriculture** et faciliter par une indemnité viagère de départ plus équitable et plus généreuse l'installation des jeunes agriculteurs.
- **— Appliquer avec vigueur les lois récentes sur l'égalité des salaires de l'Homme et de la Femme.**
- **— Doubler l'allocation servie aux personnes âgées.** Créer des villages et des quartiers pour nos Anciens, afin de leur éviter le refuge à l'hospice.
- **— Poursuivre et augmenter la construction de logements sociaux** et réaliser davantage de logements individuels à la portée des familles à revenus modestes.
- **— Nationaliser rapidement tous les C.E.S., C.E.G., lycées** et réformer le régime des bourses, actuellement trop strict.
- **— Poursuivre la défense de l'Artisanat et du Commerce** dans la liberté, en soulageant davantage les petits et moyens commerçants écrasés sous les charges et la concurrence déloyale des grandes surfaces.
- **— Relever encore les prix agricoles dans le cadre du Marché Commun** et la défense de l'exploitation familiale.
- **— Réformer la fiscalité en réalisant l'égalité de l'impôt** de tous les revenus professionnels.
- **— Continuer l'effort pour la construction d'autoroutes et de voies rapides.** Réaliser dans les meilleurs délais la Rocade Nord de Chartres et l'autoroute vers la Bretagne.
- **— Edifier plus d'hôpitaux, de centres hospitaliers et de crèches.**
- **— Construire davantage de stades, de salles de sports et de piscines.**
- **— Créer un Parlement Européen** élu et délibérant à côté du Conseil des Ministres de la Communauté.
- **— Instituer une monnaie européenne pour tendre à une Confédération Européenne.**

NON...

- — A l'anarchie et à la ruine.
- — A la démagogie et à l'étatisme tout puissant et aveugle.
- — Aux kolkhozes et à la disette.
- — A la tristesse du monde collectiviste.
- — Au totalitarisme rouge, à la violence et à la crainte.
- — A la folie irréalisable du programme commun socialo-communiste qui démantèlerait le relèvement de la France.

DURANT LES CINQ DERNIERES ANNEES, J'AI APPORTÉ DANS L'EXERCICE DE MON MANDAT PARLEMENTAIRE, AU SEIN DE LA COMMISSION DES LOIS ET AU SERVICE DE LA PREMIERE CIRCONSCRIPTION, LE MEILLEUR DE MOI-MEME. J'AI CONSCIENCE D'AVOIR BEAUCOUP TRAVAILLÉ, COMME MES ADVERSAIRES EUX-MEMES VEULENT BIEN LE RECONNAITRE.

SEUL DE TOUS LES CANDIDATS, JE SUIS UN ENFANT DU PAYS. SEUL DE TOUS, J'AI TOUJOURS VÉCU ET TOUJOURS TRAVAILLÉ AU MILIEU DE VOUS ET JE NE VOUS AI JAMAIS QUITTÉS. C'EST LE MEILLEUR MOYEN DE VOUS ETRE RÉELLEMENT UTILE.

Claude GERBET.

Pas de majorité d'approbation, mais une majorité de discussion
La liberté dans une majorité élargie et libérale
Votez utile dès le 1er tour en votant Claude GERBET

Vu : le Candidat.

Imp. du Bois-Merrain - Chartres